

Procès-verbal

Assemblée générale
RSF Suisse

Mercredi 14 juin 2023 17h30
Maison Internationale des Associations,
Rue des Savoises 15, 1205 Genève

L'assemblée générale est ouverte à 17h35. Elle se tient en présence et en ligne. Le président salue tous les participants.

Membres présents : 11

Membres en ligne : 6.

1. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 15 juin 2022

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

3. Communication du président

Bertil Cottier communique le retrait de deux membres du comité, Christiane Dubois et Stéphane Koch. Il rend hommage à l'engagement sans faille de ces deux membres durant de très longues années. Il rappelle que Christiane avait été la directrice de la section suisse pendant 10 ans avant d'être élue au comité.

Il informe de la nomination de l'une des membres du comité, Zeynep Ersan, à la fonction de trésorière en remplacement de Christiane Dubois.

Le président annonce également qu'il ne briguera pas de nouveau mandat à l'issue de son mandat actuel qui prend fin en 2024.

4. Présentation et approbation du rapport annuel

Le secrétaire général Denis Masméjan présente le rapport annuel pour 2022 et détaille notamment le rang de la Suisse, qui passe de la 14^e à la 12^e place mais voit l'indice de l'environnement législatif reculer fortement. Il souligne les points forts de l'activité de la section au cours de l'année écoulée, en particulier l'intense mobilisation du secrétariat sur les questions touchant à la liberté de la presse dans le contexte de la guerre en Ukraine. La section suisse a notamment réagi aux tirs russes contre un photjournaliste genevois, Guillaume Briquet. Il rappelle également le plaidoyer entrepris au niveau suisse en ce qui concerne les mesures provisionnelles de droit civil contre les médias et l'application aux médias du secret bancaire prévu par la loi sur les banques et les répercussions de ces évolutions législatives sur le rang de la Suisse au classement mondial de la liberté de la presse édité chaque année par RSF.

Le rapport annuel est approuvé à l'unanimité.

5. Présentation et approbation des comptes annuels

La trésorière Zeynep Ergan présente et commente les comptes annuels en soulignant que la situation financière de la section évolue favorablement, compte tenu en particulier d'une succession à laquelle RSF Suisse participe et qui est en voie de liquidation.

Les comptes annuels sont approuvés à l'unanimité.

6. Vote de la décharge du comité

La décharge du comité est approuvée à l'unanimité.

7. Election d'un nouveau membre du comité

Le président Bertil Cottier expose la nécessité d'élire de nouveaux membres du comité en remplacement des deux démissionnaires. Il présente les candidats proposés par le comité.

Tasha Rumley est élue à l'unanimité membre du comité

Federico Franchini est élu à l'unanimité membre du comité.

8. Modification de l'article 12 ch. 2 des statuts

Le président Bertil Cottier présente la modification proposée.

L'article 12 ch. 2 des Statuts (annexé aux présents statuts) est approuvée à l'unanimité.

9. Divers

Il n'y a pas de divers

L'assemblée générale est close à 18h50.

Elle est suivie de la projection d'un reportage diffusé par Arte sur la mission d'enquête de RSF en Ukraine sur la mort du photoreporter Maks Levin, puis d'un apéritif.

Le président

Le secrétaire général

Bertil Cottier

Denis Masmajan